

Note de service

Destinataires :	Toutes les personnes impliquées dans le processus de la facturation pour services rendus en consultation externe dans les CLSC
Expéditeur :	Direction des ressources financières
Date :	24 juin 2025
Objet :	Diffusion de la politique de facturation pour services rendus en consultation externe – Mission CLSC

Bonjour,

Conformément à la POL-001 et sa procédure associée (PRO-001), la POL-FIN-002 a été adoptée par le comité de direction du 17 juin 2025. Elle est disponible sur l'intranet de l'établissement, sous l'onglet CIUSSS > Documents organisationnels > Politiques, procédures et règlements > Par direction > Direction des ressources financières.

Par son adoption, ce document annule et remplace les politiques, procédures ou règlements en vigueur dans les installations qui composent le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et qui traitent du même sujet.

Pour toutes questions ou commentaires relatifs à la politique, je vous invite à communiquer avec M. Marc Chayer, chef du service des comptes à recevoir à la direction des ressources financières par courriel à l'adresse suivante : marc.chayer.lteas@ssss.gouv.qc.ca.

